



## ADHÉSION 2017

- Cotisation annuelle de base à 15 €
- Cotisation réduite : 7€50
- Don annuel : 60 € incluant la cotisation à 15 €, ouvrant droit à un reçu fiscal vous permettant de déduire 60% (soit 36 €) de votre impôt sur le revenu. Exemple pour 60 € donnés, le coût réel est de 24 €.
- Don annuel supérieur libre incluant la cotisation à 15 €, ouvrant droit à un reçu fiscal vous permettant de déduire 60% du montant de votre don de votre impôt sur le revenu. Exemple pour 100 € donnés, le coût réel est de 40 €.

\*\*\*\*\*

### Sur le sentier des Lauzes

Association régie par la loi de 1901 pour le développement local  
par la création artistique

### Cotisation 2017

Nom et prénom

.....

Adresse

.....

Code postal..... Commune .....

E-mail .....

Désire adhérer à l'association et verse sa cotisation ou un don incluant la cotisation de :

7 € 50       15 €       60 €       .....€

Mode de règlement :      - par chèque :       - en espèces :

(Veuillez établir votre chèque à l'ordre de l'association « Sur le sentier des lauzes » et l'adresser à l'Association -Le Villard - 07260 SAINT - MELANY)